



N° 6 / 2009

# Les mille sources de la Colère

MAI 2009

---

## Restons mobilisés et solidaires !

---

La crise n'est pas toujours favorable à la révolte. La crainte de lendemains difficiles porte la plupart des personnes à se recroqueviller sur elles mêmes pensant par là même protéger le peu qu'elles possèdent encore. Bien que le système économique libéral et capitaliste à outrance soit la source même des licenciements massifs, de la précarité grandissante, de la casse de la protection sociale et du droit du travail, on constate qu'aux élections européennes, une majorité de voix s'est portée sur la droite libérale voire l'extrême droite dans certains pays voisins. Le système voulu par les plus riches déteint sur les plus modestes en leur faisant croire qu'un jour, à eux aussi, la fortune pourrait sourire. Mais, l'endettement toujours croissant des ménages accentue la destruction de toute notion d'altruisme et broie la solidarité qui devrait être la règle.

Alors, avec l'annonce d'une victoire à 28% des voix par les médias au soir des élections européennes, le gouvernement promet une couche de plus pour les réformes: en voilà pour preuve les annonces sur l'âge de la retraite et autres déficits de la sécu: comment remédier au mal par le mal ? par toujours plus de libéralisme et de déréglementation, en donnant des pans de l'économie ou des services publics au privé. Pourtant, la journée interprofessionnelle de manifestations du samedi 13 juin confirme l'ancrage de la mobilisation des salariés sur les revendications exprimées depuis plusieurs mois.

La CGT a recensé un peu plus de 150 000 participants dans les 159 manifestations et rassemblements. Les manifestants d'aujourd'hui ont été les porte-parole d'une large part de la population qui demeure majoritairement sévère à l'égard de la politique économique et sociale du gouvernement et du comportement des organisations d'employeurs dans ce contexte de crise.

C'est la cinquième journée de mobilisation unitaire interprofessionnelle. Elle a été de nouveau soutenue par 74 % des Français selon une enquête d'opinion.

Ce résultat doit s'apprécier alors que la plupart des médias ont fait l'impasse sur ce rendez-vous revendicatif et qu'une voix syndicale a contribué ces derniers jours à semer le doute sur la pertinence de cette mobilisation.

La CGT réaffirme la nécessité pour le Chef de l'Etat et les employeurs d'entendre les revendications exprimées depuis plusieurs mois par l'ensemble des syndicats de salariés au moment où la situation de l'emploi continue de se détériorer dramatiquement.

Comme elle s'y est employée à chaque étape des mobilisations, la CGT formulera des propositions lors de la prochaine réunion intersyndicale.

La Confédération invite ses organisations à maintenir la pression revendicative dans les entreprises et les branches professionnelles, à prendre des dispositions pour assurer une continuité de l'activité syndicale à un haut niveau durant les prochaines semaines.

---

---

## Campagne IR

---

### **Une seule déclaration par contribuable, encore une fausse bonne idée.**

C'était une des nouveautés de l'année : chaque contribuable n'a reçu qu'un seul exemplaire de sa déclaration de revenus. Pas besoin d'aller chercher très loin une justification à cette idée

plutôt fumeuse : c'est encore une fois le développement durable qui s'y colle !!! Si l'avenir de notre planète se doit d'être une réelle préoccupation pour tous, il ne faudrait pas non plus s'en servir d'alibi universel pour justifier tout, n'importe quoi et son contraire.

Il est clair que les plus précautionneux des contribuables ont de toute façon photocopié leur exemplaire unique avant de l'envoyer. La plupart

des autres se pressent déjà dans les CDI où on leur imprime une déclaration assistée qui sort systématiquement .... en deux exemplaires ! Il ne serait donc pas étonnant qu'au final, la mesure consomme plus de papier qu'elle n'en économise.

Ce qui est sûr, c'est que cela a d'ores et déjà généré une réception supplémentaire dans les secteurs d'assiette à une période déjà surchargée par la saisie des déclarations. Encore un sujet sur lequel la direction générale peut revoir sa copie.

### **CDI de Tulle : les débuts difficiles du gestionnaire de file.**

Pour remercier les collègues du CDI des suppressions d'emplois qu'ils viennent de subir, la directrice leur a offert un magnifique gestionnaire de file. Les débuts ont été laborieux : la bête, apparemment mal programmée, a refusé de fonctionner, le technicien n'a pu intervenir que 2 jours après. La fin n'a pas été mieux : 3 jours avant la fin de la campagne, c'est faute de papier qu'il s'est à nouveau arrêté. Les contribuables ont donc patienté sagement avec un post-it à la main leur indiquant leur ordre de passage. Personne ne sait si les post-it ont été recyclés...

### **CDI de Brive : le retour du bus des revenus**

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, la direction a décidé de ne pas assurer de réception à la Mairie de Donzenac. Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, le maire de cette commune a affrété un bus en direction du CDI afin que ses administrés puissent être reçus et renseignés.

Un dispositif particulier avait même été mis en place pour les recevoir rapidement. Tout aurait été parfait si le conducteur du bus n'avait pas omis de signaler son arrivée. Les contribuables donzenacois ont donc été reçus comme le commun des mortels.

Même si on sait depuis longtemps que le ridicule ne tue pas, il pourrait finir à la longue par lasser. Il serait sans doute pertinent de rétablir la réception dans la commune de Donzenac et dans toutes les communes où elle a été sacrifiée au nom de l'efficience.

Vive le service public !

---

### **Fusion : la comm à deux balles continue**

---

Lundi 22 juin, le TPG et la DSF ont réuni pour une énième grande messe les OS du département. Au menu la mise en place du SIP d'Ussel en plat de résistance et le transfert du SDFDL à la trésorerie Générale en guise de dessert.

Quelque soit le sujet, c'est l'emboucanage qui était de rigueur tant les discours étaient fumeux. Sur la mise en place du SIP, on commence par rassurer (" Chacun garde son métier ", pas de poly-compétence en dehors de l'accueil ",...) pour après lever partiellement le voile sur la réalité (" les agents s'entraideront lors des périodes de charge ").

Personne n'est dupe : les belles paroles ne tiendront pas bien longtemps, elles voleront en éclat à la 1<sup>ère</sup> difficulté (absence quelconque, départ en retraite non-remplacé, suppression de poste). Quoi qu'il en soit, elle ne valent que pour la période transitoire et très vite les masques tomberont sur une réforme qui n'a pas d'autre but que celui d'" absorber " les suppressions d'emplois actuelles et à venir.

Sur le transfert du SDFDL, l'administration reconnaît elle-même douter de la pertinence du transfert dans le contexte de la fusion à venir mais il faut le faire quoi qu'il en soit puisqu'il s'agit d'une décision politique. La seule certitude, c'est que cela ce traduit en terme de gestion du personnel par la mise en place d'une nouvelle usine à gaz dont seule la DGFIP a le secret. Le tout pour une période transitoire forcément très courte. Qui a dit efficience ?...

Une chose est sûre : ces grandes messes nous ennuient de plus en plus tant elles sont éloignées des préoccupations des agents.

---

### **Des nouvelles de la médecine de prévention.**

---

#### **Ne nous embrassons plus !!!**

La terrible nouvelle vient de tomber : pour éviter la propagation de la grippe A, le médecin de prévention nous déconseille de nous embrasser ou de nous serrer les mains. Dans la morosité actuelle, espérons que nous pourrions survivre à ce manque de convivialité.

La direction générale, toujours à l'avant garde de la prophylaxie, n'a pas attendu le début de l'épidémie pour prendre les mesures qui s'imposent : en supprimant massivement les emplois, elle augmente de fait la distance moyenne entre deux agents et réduit donc les risques de contagion... il fallait y penser !

#### **Pan sur le bec...**

Pour commencer, un bon point pour la Direction des Services Fiscaux (une fois n'est pas coutume) qui a pensé, même si c'est la moindre des choses, à matérialiser sur son parking un emplacement réservé aux handicapés.

Carton rouge par contre pour le médecin de prévention qui les jours d'affluence utilise cette place pour garer son véhicule personnel. Un comportement qui manque singulièrement d'exemplarité...